



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 10-9990-2
Date de parution : 2026/07/06

Numéro de la version : 16.07
Remplace la version datée de : 2025/11/19

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Adhésif thermofusible 3748PG, 3748TC, 3748Q, 3748B 3M(MC), blanc cassé

Numéros d'identification de produit

62-3748-7230-7	62-3748-7231-5	62-3748-7232-3	62-3748-7236-4	62-3748-9130-7
62-3748-9132-3	62-3748-9133-1	62-3748-9136-4	62-3748-9235-4	62-3748-9330-3
62-3748-9334-5	62-3748-9335-2	62-3748-9336-0	62-3748-9337-8	62-3748-9338-6
62-3748-9339-4	62-3748-9395-6	62-3748-9531-6	62-3748-9630-6	62-3748-9830-2
62-3748-9836-9	62-3748-9930-0	JS-3000-5033-8	JS-3000-5036-1	JS-3000-5058-5
JS-3000-5069-2	XI-0039-2315-2			

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Adhésif

Utilisation spécifique

Colle thermofusible

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classifié selon le Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Non applicable.

Symboles :

Ne s'applique pas

Pictogrammes

Ne s'applique pas

2.3. Autres risques

Peut causer des brûlures thermiques.

26% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

26% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Polypropylène	9003-07-0	15 - 40	1-propène, homopolymère
Polymère butadiène-styrène	Secret Fabrication	10 - 30	Ne s'applique pas
Résine hydrocarbonée	Secret Fabrication	10 - 30	Ne s'applique pas
Polyéthylène	9002-88-4	1 - 25	éthène, homopolymère
Polymère d'éthylène-propylène	9010-79-1	1 - 25	1-Propène, Polymère avec Ethène
Cire polyoléfine	8002-74-2	5 - 10	Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures oxydées, sels de lithium.
Additifs Inoffensifs	Secret Fabrication	< 2	Ne s'applique pas

Additifs Inoffensifs est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

Résine hydrocarbonée est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

Polymère butadiène-styrène est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé. Si des symptômes se développent, emmenez la personne affectée à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement la peau à grande eau froide pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Couvrir la zone affectée avec un linge propre. Consulter immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU

FONDU. Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion :

Se rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Aldéhydes

Hydrocarbures

Monoxyde de carbone

Bioxyde de carbone

Cétones

oxydes d'azote

Condition

Durant la combustion

Durant la combustion

Durant la combustion

Durant la combustion

Durant la combustion

Durant la combustion

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ventiler la zone à l'air frais. Observer les mesures de précaution indiquées dans les autres sections. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact de la peau avec le matériau chaud. Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas d'exigences particulières de conservation

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Cire polyoléfine	8002-74-2	ACGIH	MPT(Comme des fumées):2 mg/m ³	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Aucun requis.

Protection de la peau/des mains

Pas de gants de protection chimique sont requises.

Protection respiratoire :

Aucun requis.

Risques thermiques

porter chaleur isolant gants - porter chaleur isolant gants, lunettes ventilé indirecte, et un écran facial complet lors de la manipulation de matériaux chauds

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	Solide cireux
couleur	blanc cassé
Odeur	Résineuse doux
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'éclair :	280 °C [<i>Méthode de test:</i> COC]
Vitesse d'évaporation :	<i>Ne s'applique pas</i>
Inflammabilité	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Ne s'applique pas</i>
Densité de vapeur relative	Néant
Densité	0,92 - 0,94 g/cm3
Densité relative	0,92 - 0,94 [<i>Ref Std:</i> Eau=1]
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	330 °C
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité Cinématique	5 435 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	0 g/l [<i>Méthode de test:</i> Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Pourcentage de matières volatiles	0 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 g/l [<i>Méthode de test:</i> Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>
Teneur en solides:	100 %

Caractéristiques des particules	<i>Ne s'applique pas</i>
--	--------------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles

Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux**Substance**

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques**Signes et symptômes d'exposition**

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

L'exposition par inhalation est vraisemblablement sans effet sur la santé.

Contact avec la peau :

Lors du chauffage: Brûlures thermiques : les signes et les symptômes sont notamment de la douleur intense, des rougeurs, de l'enflure et une destruction des tissus.

En cas de contact avec les yeux :

Lors du chauffage: Brûlures thermiques : Signes et symptômes probables : douleurs aiguës, rougeurs, tuméfaction et destruction des tissus.

Ingestion :

Aucun effet sur la sante connu.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Polypropylène	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Polypropylène	Ingestion	Mouris	LD50 > 8 000 mg/kg
Polymère d'éthylène-propylène	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Polymère d'éthylène-propylène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polymère butadiène-styrène	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Polymère butadiène-styrène	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Polyéthylène	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Polyéthylène	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Cire polyoléfine	Dermale	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Cire polyoléfine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Additifs Inoffensifs	Dermale	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg

Additifs Inoffensifs	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 1,95 mg/l
Additifs Inoffensifs	Ingestion	Rat	LD50 > 10 250 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Polypropylène	Hommet et animal	Aucune irritation significative
Polymère d'éthylène-propylène	Lapin	Aucune irritation significative
Polyéthylène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Cire polyoléfine	Lapin	Aucune irritation significative
Additifs Inoffensifs	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Polypropylène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Polymère d'éthylène-propylène	Lapin	Aucune irritation significative
Cire polyoléfine	Lapin	Aucune irritation significative
Additifs Inoffensifs	Lapin	irritant légère

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Polypropylène	Hommet et animal	Non classifié
Cire polyoléfine	Cochon d'Inde	Non classifié
Additifs Inoffensifs	Hommet et animal	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Polypropylène	In Vitro	N'est pas mutagène
Cire polyoléfine	In Vitro	N'est pas mutagène
Additifs Inoffensifs	In Vitro	N'est pas mutagène
Additifs Inoffensifs	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Polypropylène	Non spécifié	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Polyéthylène	Non spécifié	Multiple espèces animales	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Cire polyoléfine	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Additifs Inoffensifs	Ingestion	Multiple espèces	Non-cancérogène

		animales	
--	--	----------	--

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Additifs Inoffensifs	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 688 mg/kg/jour	2 génération
Additifs Inoffensifs	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 688 mg/kg/jour	2 génération
Additifs Inoffensifs	Ingestion	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Cire polyoléfine	Ingestion	cœur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/jour	90 jours
Cire polyoléfine	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire polyoléfine	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire polyoléfine	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire polyoléfine	Ingestion	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire polyoléfine	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire polyoléfine	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire polyoléfine	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire polyoléfine	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500	90 jours

					mg/kg/jour	
Cire polyoléfine	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire polyoléfine	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire polyoléfine	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire polyoléfine	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Additifs Inoffensifs	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/jour	2 années
Additifs Inoffensifs	Ingestion	foie	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 302 mg/kg/jour	90 jours
Additifs Inoffensifs	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	90 jours
Additifs Inoffensifs	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	90 jours
Additifs Inoffensifs	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	90 jours
Additifs Inoffensifs	Ingestion	système auditif	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 302 mg/kg/jour	90 jours
Additifs Inoffensifs	Ingestion	yeux	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 302 mg/kg/jour	90 jours

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Avant l'élimination, consulter les autorités et les règlements applicables pour assurer la classification adéquate. Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Si aucune autre option d'élimination n'est disponible, le déchet peut être placé dans un site d'enfouissement conçu pour les déchets industriels.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composants de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notifiatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 0 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	10-9990-2	Numéro de la version :	16.07
Date de parution :	2026/07/06	Remplace la version datée de :	2025/11/19

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES

DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca